

Résidence LAUSANNE  
Boulevard Léopold III 41/43  
1030 BRUXELLES

Règlement d'ordre intérieur

1 - Généralités

- 1.1 Le Règlement d'ordre intérieur est d'application intégrale et obligatoire pour tous les propriétaires et occupants de l'immeuble, ainsi que pour toute personne qui à un titre quelconque pourrait s'y rendre ou s'y trouver.
  - 1.1.1 Lors de la vente d'un appartement celui-ci ne pourra être occupé par le nouveau propriétaire ou par un locataire de celui-ci tant que l'acte de vente n'aura pas été signifié par écrit au Syndic, la signature du compromis de vente ne suffisant pas à établir la propriété effective.
  - 1.1.2 Les propriétaires qui donnent leur bien en location sont tenus d'aviser le Syndic, le Conseil de Gérance et le Président, ou à défaut le concierge de l'immeuble du nom exact du locataire avant que celui-ci ne puisse prendre possession des lieux.
- 1.2 Les baux consentis par les propriétaires doivent contenir l'engagement des locataires d'observer le Règlement d'ordre intérieur, dont un exemplaire leur sera remis tandis qu'ils signeront une décharge selon laquelle ils déclarent en avoir pris connaissance.
- 1.3 Les propriétaires, locataires et gens à leur service doivent veiller à ce que l'immeuble soit occupé bourgeoisement et honnêtement pour en jouir « en bon père de famille ».

2 - Publicité

- 2.1 Les plaques nominatives aux sonneries, boîtes aux lettres et dans les ascenseurs sont d'un modèle standard et fournies au prix coûtant par le Syndic.
- 2.2 Il est interdit de faire apparaître de la publicité sur l'immeuble. Aucune inscription ni panneau à caractère professionnel ou commercial ne peut être placé aux fenêtres ni sur les portes et murs extérieurs, ni dans les escaliers, passages; cabines d'ascenseurs et parties communes en général.
- 2.3 Seule est autorisée l'apposition aux fenêtres d'affiches annonçant la vente ou la location des appartements de l'immeuble même.

IGB S.A.

Rue Colonel Bourg, 127 bte 13 | 1140 Bruxelles

Tel 02 543 65 70 | Fax 02 538 12 62

[www.igb.be](http://www.igb.be) | [info@igb.be](mailto:info@igb.be)

TVA BE 0479 009 952 | RCB 663 056 | IPI 506 267